

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 7 septembre 2021.

Le 7 septembre de l'an deux mille vingt et un, le Conseil Municipal de Branne régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal à la mairie de Branne, sous la présidence de Madame Marie-Christine FAURE, Maire.

Présents : Marie-Christine FAURE, Eric NICOINE, Véronique PARSAT, Laetitia GUEDES-FERNANDES, Ana MIRADA GRELOT, Léo GERVILLE REACHE, Philippe SARRAUTE, Isabelle HENRY, Didier GODFROY, Stéphane COLOZZI, Serge MAUGEY.

Pouvoirs : Olivier JONQUIERE, procuration à Marie-Christine FAURE
Marie-José HOUDRY, procuration à Didier GODFROY

Absents : Estelle BARAT
Pascal OLIVARES

A été désigné secrétaire de séance : Stéphane COLOZZI

Madame le Maire ouvre la séance à 18h et constate que le quorum est atteint.

Madame le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le dernier compte-rendu du conseil municipal du 6 juillet 2021. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame le Maire donne l'ordre du jour :

1/ Délibération déclassement partiel Place du Marché

Madame le Maire explique qu'il y eu un changement dans la nomenclature relative à la gestion administrative des enquêtes publiques.

Pour mémoire, le 06 Juillet 2021, le conseil municipal a mandaté M VIENNE Michel en qualité de commissaire enquêteur.

Madame Le Maire précise qu'une personne habilitée et légitime de part son expérience, profession pouvait être commissaire enquêteur ... c'est bien là que s'opère l'actualité juridique : il est désormais obligatoire que les commissaires enquêteurs pour ce type d'enquête, soient inscrits sur la liste officielle départementale et non plus par seul arrêté municipal.

Après vérification, M VIENNE n'est pas inscrit sur la liste des commissaires enquêteurs 2021.

M ACCHIARDI, commissaire enquêteur (figure sur la liste 2021) est d'accord pour reprendre le dossier. Nous aurons un rendez-vous le 14/09/21.

Évidemment, la prestation liée au travail effectué par la société AVI-Conseils (M VIENNE) ne sera pas facturée. M VIENNE sera également présent lors de ce rendez-vous pour faire un point et assurer gratuitement la continuité administrative.

L'enquête est donc caduque. Une nouvelle enquête va être programmée.

Léo GERVILLE REACHE demande si des personnes se sont présentées lors des permanences de M VIENNE ?

→ Madame le Maire répond oui, à la première 1 personne et à la deuxième 4 personnes.

Serge Maugey a une remarque à faire. Il trouve « que ça fait vraiment amateur » pour une enquête.

Mme BAILLY Ludivine, DGS, demande à prendre la parole.

Elle explique « qu'avec la veille juridique permanente qu'elle effectue sans relâche, ni la Sous-Préfecture, ni la DDTM, ni M VIENNE n'étaient au courant, sorti en juillet 2020. Ça fait peut-être amateur mais sur les 2 000 articles qui sortent, il est difficile de suivre au jour le jour ».

Madame le Maire explique que le nouveau commissaire enquêteur va reprendre l'enquête publique, des dates vont être de nouveau programmées.

Mme BAILLY (DGS) rappelle que le rapport de l'enquête caduque est consultable seulement pour les élus (plus les administrés) à la mairie.

Serge MAUGEY demande la parole pour quelques remarques sur le rapport.

Madame le Maire demande à Véronique PARSAT, Adjointe et employée du Caffé Cuisine, de sortir de la salle du conseil municipal.

Il pose la question si la commune est bien propriétaire de la Place car à la lecture « ... cela ne semble pas ... », « ... peut être considéré... ». En effet à la lecture, la formulation écrite n'est pas explicite mais Mme le Maire répond que la commune est bien propriétaire de la Place.

Madame le Maire demande à Serge MAUGEY comment est-il en possession d'une copie du rapport ? Ce dernier répond avoir été à la mairie le consulter.

Une autre question sur l'assurance que cette parcelle (la Place) est bien du domaine public, réponse : oui.

Ana MIRADA GRELOT demande si le nouveau commissaire enquêteur est au courant de ce qu'a écrit M VIENNE et, est-ce qu'il aura le document ? Réponse : oui.

Une autre question sur la différence (prix) du terrain le Plantier (future maison médicale) et la Place (Caffé Cuisine).

Les deux terrains sont constructibles. Sur celui de la place, il n'y aura pas de construction. Ce sera précisé dans l'acte notarié.

Les Domaines avaient estimé au 31/12/20 pour la Place 10 euros/M2 (conseil municipal : 30 euros le M2).

Pas de délibération à prendre.

2/ Délibération DM 02

Le rideau du local communal (psychologue) a eu un surcoût. Nous avons budgétisé 1 250 euros. Le moteur de ce rideau est cassé. Pour sa réparation la somme de 360 euros est à rajouter aux 1 250 euros.

Discussion au sujet de ce surcoût et des méthodes des élus en charge de ce dossier.

Vote pour réparer le rideau, à l'unanimité du conseil municipal.

3/ Délibération DM 03

SDEEG : emprunt se termine dans 2 ans. Le trésor public demande un jeu d'écriture, basculer la somme de 5 645 euros au 2315 51.

Vote pour basculer la somme de 5 645 euros au 2315 51, à l'unanimité du conseil municipal.

4/ Délibération boucle randonnée

Madame le Maire lit la convention du Département pour les chemins de randonnées « boucle de la Dordogne ».

Le conseil de Branne avait proposé « la boucle du cingle du Brannais ». Le service de la CdC a été informé de cette demande. Il n'y a eu aucune réponse.

Discussion autour des chemins de randonnées ...

Serge Maugey propose de renouveler la demande auprès du service de la CdC.

Vote pour signer la convention avec le Département, à l'unanimité du conseil municipal.

5/ Délibération tarification télétravail

Depuis le 1er septembre 2021, l'État demande aux collectivités de délibérer sur la tarification du télétravail.

Pour les agents placés en télétravail, un forfait sera appliqué 2,50 euros/ jour et avec un plafond annuel maximum 220 euros.

Discussion autour de ce forfait et sa légitimité.

Madame le Maire précise que pendant la période COVID, elle a placé les agents administratifs en télétravail (2 par 2) et que les agents n'ont jamais rien demandé.

Discussion autour du mot « télétravail » ...

Vote pour la tarification télétravail, à l'unanimité par le conseil municipal.

6/ Point école

Travaux, tout a été réalisé (lecture tableau investissement) même plus : des réparations, des peintures, réalisation du réfectoire pour les maternelles, peinture et porte d'une nouvelle classe, réparation rambarde... Travaux réalisés par les agents communaux.

On est toujours en attente des subventions demandées ...

Cantine, Véronique PARSAT explique que l'on a changé de prestataire SCOLAREST.

Les repas sont de meilleure qualité.

Ana MIRADA GRELOT discute des menus et demande pourquoi de la ratatouille le jour de la rentrée des classes « que c'est de la maltraitance ».

Il est précisé que le repas ce jour-là était bon.

Discussion autour de la ratatouille ...

7/ Travaux investissement

Un point sur les travaux réalisés (peu) et l'avancement de certains dossiers (lecture du tableau d'investissement).

Stéphane pose la question sur l'avancement du dossier aire de jeux. Pas d'avancement, on attend toujours les subventions.

Madame le Maire précise que le FDAEC n'est toujours pas versé (en juin d'habitude) comme dans les autres communes.

8/ Point des vice-présidents des commissions communales

Léo GERVILLE REACHE : le 16/09/21 à 18h

Ana MIRADA GRELOT : le 28/09/21 à 18h

Véronique PARSAT : le 21/09/21 à 18h

Madame le Maire reprecise qu'il faut réserver la salle du conseil pour les réunions. Cette salle est demandée pour d'autres réunions.

Qu'il y aura une réunion d'équipe lundi 20/09/21 à 18h pour prendre connaissance du dossier de la future maison médicale.

Qu'il y aura une réunion d'équipe le 5/10/21 à 18h pour discuter sur les dossiers de la gendarmerie chemin lillot Démantèlement du puits artésien Gironde ressources (Département)

Questions diverses :

Madame le Maire informe que la limite d'agglomération de Branne sur le Pont de Branne va être modifiée pour des raisons de sécurité liée notamment à la vitesse pratiquée sur le pont. Un arrêté va être signé en commun avec le Maire de St Sulpice de Faleyrens.

Au prochain conseil on délibérera sur la limitation à 30 km/h la traversée du bourg. La gendarmerie a été informée.

Ana MIRADA GRELOT aimerait préparer la journée des plantes et souhaiterait rencontrer le comité des fêtes et avoir leur calendrier.

Parle de l'éclairage public sur le parking communal derrière la poste. Aimerait diminuer l'intensité. Parle de la chorale TUTTI, et informe d'un concert le 16 octobre 2021 à l'église à 20h30, aimerait le diffuser sur le panneau lumineux de la commune.

Parle de l'urne à masques à l'école. Rappel que la commune est « test » et que nous ne renouvellerons pas l'action.

Parle du compost alimentaire cantine, projet qui lui tient à cœur.

Ana MIRADA GRELOT doit travailler, présenter le projet, se rapprocher du SEMOCTOM.

Philippe SARRAUTE demande si les tennis sont accessibles ?

Toujours pour les administrés brannais sur présentation d'une pièce d'identité à la mairie pour récupérer la clé du cours.

Pour le repas des aînés, que fait-on ?

Discussion autour des contraintes sanitaires. La majorité veut maintenir le repas. Des devis ont été faits (Deval, Rousseau et Tendances et Traditions). Philippe SARRAUTE doit les envoyer à toute l'équipe municipale.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.

<i>Marie-Christine FAURE</i>	<i>Eric NICOINE</i>	<i>Véronique PARSAT</i>	<i>Laetitia GUEDES- FERNANDES</i>	<i>Ana MIRADA GRELOT</i>	<i>Léo GERVILLE- REACHE</i>	<i>Philippe SARRAUTE</i>
<i>Isabelle HENRY</i>	<i>Didier GODFROY</i>	<i>Stéphane COLOZZI</i>	<i>Serge MAUGEY</i>	<i>Olivier JONQUIERE pouvoir à M-C FAURE</i>	<i>Marie-José HOUDRY pouvoir à Didier GODFROY</i>	